# Le « Système de Management Environnemental » dans le vignoble

# **DESCRIPTION** DE L'INITIATIVE

### **DATE**

Depuis 2010

### **BUDGET**

Néant

### **PARTENAIRES**

Observatoire agricole de la biodiversité (OAB), MNHN, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

### SITE INTERNET DE L'ACTION

www.bordeauxvignobleengage.com/systemede-management-environnemental

### **DOMAINE D'ACTION**

Accompagnement

## SECTEUR D'ACTIVITÉ

Viticulture

# LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Gironde (33)

e Système de Management Environnemental (SME) est une démarche environnementale collective au service des performances individuelles des entreprises (eau, déchets, effluents, protection vignoble, biodiversité, etc.). Initiée en 2010 par le CIVB, elle rassemble à ce jour près de 800 entreprises (propriétés vitivinicoles, caves, négoces). Cette démarche de filière certifiée ISO 14001 (référentiel environnemental international) et HVE (Haute Valeur Environnementale) correspond à la réalisation d'un diagnostic environnemental (dont la biodiversité), d'un plan d'actions d'amélioration et enfin une mesure et le suivi de l'évolution d'indicateurs.

Le diagnostic environnemental, mené par un des trente animateurs SME accrédités par le CIVB, s'appuie sur le Système d'Information Géographique des Vins de Bordeaux. L'atlas environnemental ainsi produit est une photographie globale de la biodiversité, sous forme d'une cartographie recensant les zones de protection de l'environnement (Natura 2000, ZNIEFF, etc.), les cours d'eau, les paysages, etc. En fonction des résultats de cette analyse de terrain, les entreprises construisent un plan d'actions global biodiversité, qui est en permanence alimenté par les visites de terrain, les interventions d'experts et surtout par les nombreux échanges d'expériences entre les viticulteurs. Structure collective, la 1ère association pour le SME du vin de Bordeaux se charge ensuite de suivre et évaluer la progression des entreprises. Un indicateur biodiversité permet notamment de mesurer le pourcentage d'« infrastructures agroécologiques » présentes sur l'exploitation et favorisant la biodiversité locale. Il permet de recenser des éléments paysagers (surfaces enherbées, prairies, arbres isolés, mares et plans d'eau, etc.) favorables à l'installation et à la préservation de la biodiversité faunistique et floristique. La comptabilisation est réalisée grâce à un système de points d'équivalence «biodiversité» fourni par le Ministère de l'Agriculture. Cet indicateur est également utilisé pour la reconnaissance en Haute Valeur Environnementale du Ministère. Les espèces protégées observées sur l'exploitation et les abeilles sauvages sont également recensées.

Depuis 4 ans, les entreprises du SME mettent en place des nichoirs pour suivre l'abondance et la diversité des abeilles sauvages en Gironde, selon le protocole de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité. Ce dispositif, simple et peu coûteux, permet une prise de conscience sur le rôle des pollinisateurs dès la phase d'observation, et participent à la sensibilisation globale à cette biodiversité.

\*\*\*\*\*\*\*



# **BILAN** DE L'INITIATIVE & TRANSFERT D'EXPÉRIENCE



### **RÉSULTATS OBTENUS**

Depuis sa mise en place, le SME du vin de Bordeaux connaît une progression très rapide : 28 entreprises engagées en 2010 (soit 2000 hectares), 300 en 2014, 400 en 2015 dont 134 certifiées, 680 en 2016 dont 145 certifiées, 773 en 2017 dont 160 certifiées (avec 120 entreprises certifiées ISO 14001 et HVE).

En 2018, plus de 300 entreprises ont rejoint la  $1^{\rm ère}$  association pour le SME du vin de Bor-

deaux avec pour objectif final une certification.

Au total, cela représente aujourd'hui 22 % de la surface du vignoble engagé, soit 25000 hectares de vignes, 773 diagnostics environnementaux et évaluations des risques professionnels effectués et autant de bonnes pratiques et d'expériences échangées au sein des groupes.

### **DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

Les difficultés rencontrées concernent la construction ou la définition de formations collectives avec des interventions d'experts sur le sujet biodiversité, qui proposent peu de retours concrets applicables sur le terrain.

Elles viennent aussi de la difficulté de définir et suivre des indicateurs à la fois accessibles et pertinents pour leurs utilisateurs, lors de la mise en œuvre de nouvelles pratiques en biodiversité.

### **SOLUTIONS APPORTÉES**

Les Atlas biodiversité issus du SIG (Système d'Information géographique) sont un outil mis à disposition par le CIVB qui permettent à la fois le recensement des zones d'intérêt en termes de biodiversité (présentation des DOCOB et chartes Natura 2000), et de dessiner les infrastructures agro-écologiques en respectant les règles liées la certification HVE.

■ Les échanges de bonnes pratiques et de retours d'expériences sont aussi une clé primordiale pour progresser à titre individuel en se nourrissant du collectif.

### **PERSPECTIVES ENVISAGÉES**

- Continuer à développer le périmètre du SME et le nombre d'adhérents de la 1<sup>ère</sup> association pour le SME du vin de Bordeaux,
- Continuer de capitaliser sur les expériences individuelles au service du collectif.

# **TÉMOIGNAGE**

Créer des indicateurs qui ont un écho au niveau national, et profiter de leur portée plus large.

Identifier les actions qui font sens et sont reprises par les autres organismes, travailler en cohérence.

Créer des outils facilitateurs. Promouvoir le pragmatisme et le concret, privilégier les solutions faciles et accessibles dans un premier temps afin de démultiplier les actions au plus grand nombre.

Pour entretenir la dynamique de l'animation (autre clé de réussite importante), privilégier les pratiques et indicateurs qui fourniront systématiquement ou presque des résultats ou des observations en termes de biodiversité, qu'ils soient bons ou moins bons.

